

Autant pour moi : faut-il écrire « au temps pour moi » ?

« Autant pour moi » ou « au temps pour moi » ? Découvre la graphie recommandée, l'origine et la forme à choisir en concours.

Préparation au concours CRPE :

La forme recommandée par l'Académie française et la plupart des dictionnaires est « au temps pour moi ». Elle s'emploie pour reconnaître une erreur ; « autant pour moi » est très répandu dans l'usage, mais reste déconseillé en copie, en concours et dans un écrit professionnel.

Tu hésites au moment d'écrire un mail, une appréciation ou une copie : « autant pour moi » ou « au temps pour moi » ? C'est une question que j'entends très souvent en préparation au CRPE, parce que l'expression est fréquente et le doute tenace. Le piège, c'est que la forme avec « autant » circule partout, y compris chez des scripteurs très à l'aise. Pourtant, si tu veux sécuriser ton écrit en contexte scolaire, administratif ou de concours, il vaut mieux connaître la graphie retenue par la norme et savoir pourquoi elle est recommandée.

En bref : les réponses rapides

Peut-on considérer « autant pour moi » comme une faute ? — Dans l'usage courant, la forme est fréquente et comprise. Mais dans un écrit soigné ou un concours, elle reste moins sûre que « au temps pour moi ».

Quelle formule employer si je veux éviter toute hésitation ? — Tu peux remplacer l'expression par « je me suis trompé », « je rectifie » ou « pardon, erreur de ma part » selon le contexte.

L'Académie française accepte-t-elle les deux graphies ? — La position traditionnellement mise en avant est la préférence pour « au temps pour moi ». C'est la forme à retenir si tu veux suivre la recommandation normative.

Quelle graphie choisir dans une copie du CRPE ? — Choisis « au temps pour moi ». C'est la graphie la plus défendable devant un correcteur et la moins exposée à la contestation.

Faut-il écrire « autant pour moi » ou « au temps pour moi » ?

La forme recommandée par les dictionnaires et par l'**Académie française** est « **au temps pour moi** ». Cette **orthographe** signifie que tu reconnais une erreur et que tu rectifies. « **Autant pour moi** » circule beaucoup dans l'*usage*, mais l'*expression correcte* à choisir en **copie de concours**, dans un écrit scolaire ou professionnel, reste « **au temps pour moi** ».

Définition claire : *au temps pour moi* est une **expression figée** employée quand tu admets t'être trompé. Elle relève d'un usage courant, souvent oral, mais sa graphie engage une vraie question de **norme**. En français soigné, surtout quand ton écrit est évalué, la forme la moins contestable est **au temps pour moi**. *Autant pour moi*, en revanche, est très répandue parce qu'elle paraît logique à l'oreille. C'est précisément ce qui piège beaucoup de candidats. Au CRPE, tu n'es pas jugé sur ce que "tout le monde écrit", mais sur une maîtrise sûre de la langue, du **registre de langue** et des formes admises dans un cadre institutionnel.

Si tu hésites, retiens ceci : « **au temps pour moi** » = je reconnais mon erreur, je reprends correctement. La graphie « **autant pour moi** » existe dans l'*usage*, et plusieurs ressources la relèvent, mais elle reste discutée. En contexte scolaire, administratif ou en **copie de concours**, choisis la forme recommandée par l'**Académie française**.

Propriété d'usage : quand une forme est fréquente mais contestée, la règle de prudence s'applique dans un écrit évalué. Par conséquent, entre *usage réel* et *norme scolaire*, tu privilégies la graphie la plus stable. C'est un réflexe attendu chez un futur professeur des écoles, parce que tu devras ensuite transmettre une **orthographe** fiable à tes élèves.

Exemple 1 : tu envoies un message à un collègue : "*Au temps pour moi, j'avais noté la réunion à 17 h au lieu de 16 h.*" Étape 1 : tu identifies une erreur. Étape 2 : tu la corriges. Étape 3 : tu emploies l'expression qui marque cette rectification. La bonne forme est donc **au temps pour moi**.

Exemple 2 : dans une copie d'élève ou un devoir de préparation CRPE, tu écris : "*Au temps pour moi, j'ai confondu complément du nom et proposition subordonnée*"

relative.” Même logique : reconnaissance d’une erreur, puis reprise correcte. Ici encore, la graphie recommandée est **au temps pour moi**.

Sur le terrain, je vois souvent quatre cas. Dans un mail professionnel : “*Au temps pour moi, je t’ai transmis l’ancienne version du document.*” Dans une annotation de correction : “*Au temps pour moi, la consigne précisait bien une réponse rédigée.*” Dans un échange oral retranscrit : “*Au temps pour moi, tu avais raison sur la date.*” Et dans une copie d’examen, où l’hésitation coûte cher, la consigne est simple : choisis la forme défendue par la **norme**. **Autant pour moi** n’est pas une invention absurde ; elle reflète un *usage* vivant. Mais en concours, tu ne cherches pas la graphie la plus répandue : tu choisis celle qui ne prête pas le flanc à la critique.

Exercice 1 : complète : “___, j’ai inversé les deux documents.” Corrigé : **Au temps pour moi**, car tu reconnais une erreur.

Exercice 2 : choisis la bonne graphie dans un mail à l’IEN. Corrigé : **au temps pour moi**, parce qu’il s’agit d’un écrit professionnel.

Exercice 3 : en copie CRPE, quelle forme garder ? Corrigé : **au temps pour moi**, car c’est la forme recommandée et la moins contestable.

À retenir

À retenir : pour l’**orthographe** sûre, écris « **au temps pour moi** ». « **Autant pour moi** » est fréquent dans l’*usage*, mais reste discuté. En **copie de concours**, dans un écrit scolaire ou professionnel, prends le bon réflexe : tu choisis la forme recommandée par l’**Académie française**.

Pourquoi dit-on « au temps pour moi » ? Origine, sens et étymologie

Au temps pour moi viendrait d’une injonction de reprise du rythme, souvent rattachée à une **expression militaire**. L’idée est nette : un mouvement est raté, on signale l’erreur, puis on repart sur la bonne **cadence**. Par extension, la **définition** actuelle est simple : *je me suis trompé, je rectifie*.

Quand on cherche l’**au temps pour moi origine**, on tombe presque toujours sur l’idée du **temps** au sens de rythme, de mesure, de cadence collective. Dans un cadre **militaire**, mais aussi dans l’apprentissage d’exercices réglés, un supérieur pouvait faire reprendre un

geste mal exécuté : on s'est décalé, on recommence *au temps*. Cette explication est celle que relaie souvent l'**Académie française**, et elle a l'avantage d'éclairer le **sens** sans contorsion. Tu reconnais un décalage, tu rétablis la bonne séquence. C'est exactement ce que fait l'expression aujourd'hui dans la langue courante : elle marque une correction immédiate, assumée, précise. En copie, à l'oral ou dans un écrit professionnel, elle ne veut donc pas dire *j'en prends autant pour moi*, mais bien *je reprends correctement parce que je me suis trompé*.

L'**étymologie**, néanmoins, n'est pas un dossier totalement clos. Les **premières apparitions** de l'expression à l'écrit sont relativement tardives, ce qui laisse place à la discussion, et plusieurs linguistes ont rappelé que l'usage oral précède souvent les attestations imprimées. Le nom de **Claude Duneton** revient souvent dans ce débat, parce qu'il a défendu la graphie *au temps pour moi* en l'adossant à cette idée de reprise rythmique. D'autres ont contesté certains points ou jugé l'explication moins assurée qu'on ne le dit parfois. Retenons l'essentiel : la graphie avec **temps** est aujourd'hui la forme recommandée dans les ressources de référence, notamment quand tu écris pour l'école, un concours ou l'administration. Pour un candidat au CRPE, ce repère est précieux : même si l'histoire exacte a fait débat, la norme attendue en contexte scolaire reste claire.

Le **sens** actuel est très vivant. Dire **au temps pour moi**, c'est reconnaître son tort, corriger ce qu'on vient d'affirmer, admettre une erreur d'analyse ou de lecture. Tu peux écrire : « *Au temps pour moi, j'ai lu la mauvaise consigne* » ou « *Au temps pour moi, ce n'est pas le bon cycle* ». En classe, cette formule a même une vraie valeur pédagogique. Quand un enseignant reformule une consigne, rectifie une date ou ajuste un terme disciplinaire, il montre qu'une langue précise sait aussi assumer l'erreur sans détour. Je le dis souvent aux candidats : mieux vaut une correction nette qu'une justification floue. Employer **au temps pour moi**, c'est modéliser une posture professionnelle utile : reconnaître, rectifier, repartir juste.

I

Soignez votre expression : Au temps pour moi ou autant pour moi ? — Projet Voltaire

Pourquoi voit-on aussi « autant pour moi » ? Usage réel, débat et niveau de langue

« **Autant pour moi** » séduit parce que son sens paraît immédiat : beaucoup comprennent spontanément « *j'en prends ma part* » ou « *même chose pour moi* ». Cette graphie est très présente dans l'**usage** actuel, mais, dans un écrit soigné, la forme la plus sûre reste « **au temps pour moi** ».

Si tu te demandes **au temps ou autant pour moi**, retiens ceci : la forme avec **autant** relève d'une *remotivation du sens*. Autrement dit, les locuteurs réinterprètent l'expression à partir d'un mot qu'ils connaissent bien et qui semble logique en contexte. On entend alors quelque chose comme « *autant pour moi* », au sens de « *j'en prends autant pour moi* », « *je reconnais ma part d'erreur* ». C'est précisément cette transparence sémantique qui explique sa diffusion. Pour une requête du type **autant pour moi def**, la bonne réponse est donc nuancée : la graphie existe dans l'usage moderne, mais elle n'est pas la recommandation la plus solide en contexte normatif.

Il faut distinguer deux plans. Le plan **descriptif**, d'abord : des **dictionnaires**, des articles de presse, des forums, des courriels et des messages professionnels attestent clairement *autant pour moi*. Cette forme n'est donc ni marginale ni fantaisiste. Le plan **prescriptif**, ensuite : quand on vise une copie de concours, un écrit institutionnel ou un message très soigné, on choisit la graphie la plus défendable face à un correcteur. C'est là que « **au temps pour moi** » garde l'avantage, notamment parce qu'elle reste la forme recommandée par la tradition normative et soutenue par l'Académie française. En CRPE, la stratégie gagnante est simple : ne cherche pas la graphie la plus fréquente, cherche la moins contestable.

Exemple 1. En salle de classe, tu écris à un parent : « *Au temps pour moi, j'avais indiqué la mauvaise date de réunion. Je rectifie : ce sera jeudi.* » Étape 1 : tu reconnais une erreur. Étape 2 : tu choisis une formule compatible avec un **registre** soigné. Étape 3 : tu corriges immédiatement l'information. Ici, **au temps pour moi** est le meilleur choix, parce qu'il évite toute discussion sur la norme.

Exemple 2. Dans une conversation informelle, un collègue écrit : « *Autant pour moi, j'ai lu trop vite.* » Étape 1 : la phrase reste parfaitement compréhensible. Étape 2 : la logique intuitive fonctionne, puisque le scripteur assume sa faute. Étape 3 : en revanche, si cette phrase passe dans un compte rendu, une copie ou un dossier de concours, mieux vaut la réécrire. Tu peux choisir un **synonyme** plus net : « *je me suis trompé* », « *pardon* », « *mea culpa* » ou « *je rectifie* ». Pour **autant pour moi synonyme** ou **au temps pour moi synonyme**, ce sont les alternatives les plus utiles.

Graphie	Statut	Sens perçu	Sécurité en copie	Exemple
Au temps pour moi	Recommandée par la norme prescriptive	Reconnaissance d'erreur, reprise correcte	Très élevée	<i>Au temps pour moi, je rectifie la consigne.</i>
Autant pour moi	Fréquente dans l'usage moderne	<i>J'en prends ma part,</i> sens intuitif	Faible à moyenne	<i>Autant pour moi, j'ai mal compris.</i>

Application 1. En copie de CRPE : écris **au temps pour moi**. Corrigé : tu privilégies la forme recommandée. **Application 2.** Dans un SMS à un ami : les deux graphies circulent, mais *autant* apparaîtra souvent par automatisme. Corrigé : acceptable en usage courant, moins sûr en contexte évalué. **Application 3.** Tu veux éviter toute hésitation : remplace l'expression. Corrigé : *je me suis trompé* ou *je rectifie* sont impeccables. Pour la culture générale, **autant pour moi en anglais** peut se rendre par *my bad* dans un registre familier, ou *I stand corrected* dans un registre plus formel.

À retenir

À retenir : *autant pour moi* est courant parce qu'il paraît plus clair et plus logique à beaucoup de francophones. Néanmoins, en concours, en formation ou dans un écrit professionnel, choisis **au temps pour moi** ou un synonyme explicite. C'est le réflexe le plus sûr.

Comment ne plus te tromper : méthode simple, exemples et pièges proches

Pour ne plus hésiter, retiens ceci : si tu reconnais une erreur, écris « **au temps pour moi** ». Pense à l'idée d'un rythme qu'on reprend, d'un mouvement qu'on recommence. En **copie**, fais un test très simple : remplace mentalement l'expression par « *je me suis trompé* ». Si la phrase garde le même sens, la graphie à privilégier est « **au temps pour moi** ».

La **méthode** la plus sûre pour savoir **comment écrire autant pour moi ou au temps pour moi**, surtout au **CRPE**, repose sur une **substitution**. Si tu peux dire

« *je reconnais mon erreur* », « *je rectifie* » ou « *je me suis trompé* », alors tu écris « **au temps pour moi** ». C'est la forme attendue dans une copie d'examen et dans un écrit professionnel soigné. Voilà aussi **pourquoi on dit au temps pour moi** : l'expression renvoie à l'idée de reprendre au bon tempo, comme lorsqu'on recommence un geste ou une séquence après une faute.

Retiens trois repères. **1.** Tu admetts une erreur : écris « **au temps pour moi** ». **2.** Tu hésites : remplace par « *je me suis trompé* ». **3.** En cas de doute persistant, choisis la **reformulation**. C'est une vraie **astuce orthographe** en concours. Sur le terrain scolaire, ça marche très bien : en correction de calcul, tu annonces « *Au temps pour moi, j'ai additionné au lieu de soustraire* » ; si tu confonds **séance** et **séquence**, même logique ; si tu écris un infinitif à la place d'un participe passé, l'expression signale clairement la rectification ; et si tu donnes une mauvaise consigne au tableau, elle permet d'assumer l'erreur sans alourdir la phrase.

Exemple 1. Tu corriges une opération et tu dis : « *Au temps pour moi, le résultat n'est pas 24 mais 42* ». Étape 1 : remplace par « *je me suis trompé* ». Étape 2 : la phrase fonctionne. Étape 3 : la graphie correcte est donc « **au temps pour moi** ». **Exemple 2.** En didactique, tu écris : « *Autant pour moi, j'ai confondu séance et séquence* ». Test de substitution : « *je reconnais mon erreur* ». Le sens est conservé. Il faut donc corriger en « **au temps pour moi** ». Cette **méthode de mémorisation** est rapide, fiable et très utile en copie.

1. Fautif : « *Autant pour moi, j'ai mal lu la consigne.* » Correct : « **Au temps pour moi, j'ai mal lu la consigne.** » Justification : tu reconnais une erreur. **2.** Fautif : « *Autant pour moi, j'ai écrit l'infinitif.* » Correct : « **Au temps pour moi, j'ai écrit l'infinitif.** » Justification : même test de substitution. **3.** Fautif : « *Quand a elle, elle réussit la dictée.* » Correct : « **Quant à elle, elle réussit la dictée.** » Justification : **quant à elle** introduit un thème ; *quand a elle* est fautif ici. **4.** Fautif : « *Quand à elle, la séance est prête.* » Correct : « **Quant à elle, la séance est prête.** » Justification : on ne parle pas du temps, mais d'un point de vue. **5.** Fautif : « *Autant pour moi, j'ai mis au lieu de mis* ». Correct : « **Au temps pour moi, j'ai mis au lieu de mis** ». Justification : aveu d'erreur, donc forme recommandée.

À retenir

À retenir : si tu te demandes **comment écrire autant pour moi**, pense d'abord au sens. Reconnaissance d'erreur = « **au temps pour moi** ». Pour le piège « **quand a elle ou quant à elle** », retiens que **quant à elle** signifie « *en ce qui la concerne* ». Mon conseil de correctrice : en cas de doute dans une **copie**, reformule. Écris simplement « *je me suis trompé* » ou « *je rectifie* ». Tu sécurises ton écrit, sans prise de risque inutile.

Ce qu'il faut retenir pour le CRPE et les écrits professionnels

Si tu prépares le **CRPE**, retiens une règle simple : écris « **au temps pour moi** ». C'est l'**expression correcte** la plus sûre dans un écrit évalué, la plus défendable face à la **correction** et la plus attendue dans un cadre scolaire. Si le doute persiste, reformule. En copie, mieux vaut une tournure stable qu'une graphie discutable.

Au concours comme dans un **écrit professionnel**, on n'attend pas seulement de toi une culture linguistique générale. On attend aussi des choix fiables, constants, et faciles à justifier. C'est là que la stratégie compte. Oui, tu peux connaître le débat entre « *autant pour moi* » et « *au temps pour moi* ». Néanmoins, en contexte de concours, de dossier écrit ou de réponse de français au **CRPE**, tu ne gagnes rien à prendre un risque. Tu dois sécuriser ta copie. Une **règle d'orthographe** discutée dans l'usage devient vite un point de fragilité si le correcteur attend la forme recommandée, notamment celle soutenue par **l'Académie française**. Par conséquent, choisis la graphie la plus solide : **au temps pour moi**.

Ce réflexe vaut aussi dans la vie d'un futur **enseignant des écoles**. Dans une note aux parents, un mail à la direction, une préparation de séance, un compte rendu d'équipe ou un message sur l'ENT, tu modèles une langue de référence. Un **professeur des écoles** n'écrit pas seulement pour être compris ; il écrit aussi pour inspirer confiance. Si tu tapes trop vite « *autant pour moi* », fais une **relecture** ciblée avant envoi. Ma routine de terrain est simple : je relis les expressions figées, les accords sensibles, les homophones fréquents et les formules de politesse. Si un doute résiste, je remplace. Cette méthode marche aussi pour « *censé/sensé* », « *quoique/quoi que* » ou « *en train de* ». Connaître le débat, oui ; adopter la forme recommandée, surtout. Reconnaître une erreur, enfin, n'est pas une faiblesse : c'est une vraie **posture professionnelle**, utile en classe comme au concours.

autant pour moi : définition

L'expression correcte est généralement « au temps pour moi ». Elle signifie : je reconnais mon erreur, je reprends, je rectifie. Beaucoup écrivent « autant pour moi », mais cette graphie est souvent considérée comme fautive dans un contexte soigné. En français courant, l'idée reste la même : admettre qu'on s'est trompé.

Comment écrire autant pour moi ou au temps pour moi ?

Dans une copie, un mail professionnel ou un écrit formel, je conseille d'écrire « au temps pour moi ». C'est la forme recommandée par la plupart des ouvrages de référence. « Autant pour moi » est très répandu à l'oral et sur internet, mais il est moins accepté dans un contexte scolaire ou soutenu.

Pourquoi au temps pour moi ?

« Au temps pour moi » viendrait du vocabulaire militaire ou musical. L'idée est celle d'une reprise du rythme ou du mouvement après une erreur. Autrement dit, on reconnaît qu'on s'est trompé et on recommence correctement. C'est cette origine qui explique pourquoi « au temps » est la forme traditionnellement retenue.

Qu'est-ce que ça veut dire autant ?

Le mot « autant » exprime une quantité ou une intensité équivalente. Par exemple : « J'en veux autant » ou « Il travaille autant que toi ». Il signifie donc « la même quantité » ou « à un degré comparable ». Dans l'expression discutée ici, c'est justement pour cela que « autant pour moi » pose question.

Pourquoi on dit au temps pour moi ?

On dit « au temps pour moi » pour signaler qu'on reconnaît une erreur et qu'on corrige ce qu'on vient de dire ou de faire. Je le résume souvent ainsi à mes élèves : c'est une manière élégante de dire « je me suis trompé ». La formule s'est installée dans l'usage comme expression de rectification.

Qu'est-ce que ça veut dire autant pour moi ?

Dans l'usage courant, « autant pour moi » est employé avec le même sens que « au temps pour moi » : reconnaître une erreur. Toutefois, si vous cherchez la forme correcte dans un écrit soigné, mieux vaut choisir « au temps pour moi ». Je recommande cette graphie en examen, en concours et dans les courriers formels.

Comment écrire autant pour moi ?

Si vous voulez écrire l'expression correctement, notez : « au temps pour moi ». C'est la forme à privilégier dans une rédaction, une dissertation ou un message professionnel.

« Autant pour moi » est fréquent, mais il reste contesté. En cas de doute, reprenez cette astuce : on corrige son temps, donc « au temps ».

Quand a elle ou quant à elle ?

Il faut écrire « quant à elle » quand on veut dire « en ce qui la concerne ». Exemple : « Quant à elle, elle préfère attendre. » La forme « quand a elle » est incorrecte dans ce sens. Pour ne pas vous tromper, remplacez par « en ce qui concerne elle » : si cela fonctionne, écrivez « quant à elle ».

Si tu dois faire un choix sûr, retiens simplement ceci : en copie, en concours, à l'école ou dans un écrit professionnel, écris « au temps pour moi ». C'est la forme la plus prudente et la plus solide du point de vue normatif. Pour ne plus hésiter, associe « temps » à l'idée de reprendre le bon rythme après une erreur. Et si tu prépares le CRPE, fais-en un réflexe : sur ces détails de langue, la rigueur compte vraiment.

Mis à jour le 05 mai 2026

[Continue sur reussirlecrpe.fr](https://reussirlecrpe.fr)

RéussirCRPE - Document pédagogique